

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 53 (2003)

Heft: 3: Ecriture de l'histoire et archives = Geschichtsschreibung und Archivwesen

Artikel: Écriture de l'histoire et archives = Geschichtsschreibung und Archivwesen

Autor: Graf, Christoph / Coutaz, Gilbert / Roth, Barbara

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecriture de l'histoire et archives / Geschichtsschreibung und Archivwesen

Christoph Graf, Gilbert Coutaz, Barbara Roth

Nous avons souhaité prolonger les réflexions des contributions à ce numéro, en invitant des professionnels des archives et en particulier de la gestion des archives puisqu'ils sont tous à des titres divers responsables d'un service d'archives à poursuivre la réflexion développée ici en les invitant à répondre à trois questions précises¹.

Christoph Graf, directeur des Archives fédérales, Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises et ancien président de l'Association des archivistes suisses, enfin Barbara Roth, responsable du Département des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et rédactrice de la revue des archivistes suisses *Arbido*, se sont volontiers prêtés au jeu des questions écrites. Tous trois ont contribué à la mise en place du certificat de formation continue en archivistique, conduit par l'Université de Lausanne, sous l'égide de l'Association des archivistes suisses, avec la collaboration des universités de Berne et de Genève.

Les Archives, en tant qu'institution, ont-elles encore une conscience historique? Plus nettement, les archivistes sont-ils encore des historiens? Peut-on à l'inverse imaginer des archives sans historiens?

Christoph Graf: In den letzten Jahren hat sich das Berufsbild des Archivars und der Archivarin grundlegend verändert: der vorwiegend retroaktiv orientierte Historiker-Archivar wurde abgelöst durch die prospektiv orientierte Records Managerin. Damit verbunden war auch ein Trend weg von der Geschichtswissenschaft, teilweise sogar explizit als erstrebenswerte Zielsetzung formuliert. Vor diesem Hintergrund erstaunt es auch nicht, dass sich die Diskussionen sehr oft auf die Frage beschränkten, ob es in den Archiven überhaupt noch Historikerinnen und Historiker brauche angesichts der rasanten informationstechnologischen Entwicklungen.

Die Antwort ist einfach: Die Bedeutung eines fundierten methodologischen und inhaltlichen historischen Wissens wird gerade angesichts der erwähnten Entwicklungen zunehmen. In diesem Sinne kann es gar nie um ein Entweder-Oder gehen, sondern vielmehr um ein Sowohl-als-Auch. Alle Beteiligten am Überlieferungsbildungsprozess sollten dafür sensibilisiert werden, dass ohne Historikerinnen und Historiker bzw. ohne deren Wissen um historische Entwicklungen Archive keine Zukunftschancen haben. Ansonsten laufen sie Gefahr, Entscheide

1 Les questions ont été soumises par écrit à nos interlocuteurs qui ont revu leurs réponses.

zu fällen, die sich an Machbarkeits- und Finanzierbarkeitsstudien orientieren anstatt an rechtsstaatlichen und wissenschaftlichen Kriterien. Und das würde bedeuten, dass die Geschichtswissenschaft bald ohne Archive auskommen müsste. Wäre das wirklich erstrebenswert? Kurz: Archive ohne Historiker sind ebenso unsinnig wie Historikerinnen ohne Archive.

Barbara Roth: Les questions qui nous sont proposées reposent sur un à priori fondamental qui n'est pas clairement explicité. Les archives dont il est question sont des archives historiques et définitives. Or, depuis quelques décennies, chez les archivistes du moins, la définition de la notion d'archives s'est considérablement élargie. Les archives, ce ne sont pas que les documents bien inventoriés et bien rangés sur les rayons des dépôts en attente du regard de l'historien, ce sont aussi les archives en formation, dans les bureaux des administrations, dans les dossiers des secrétariats, sur les écrans des employés. Le champ d'action de l'archiviste s'est donc considérablement élargi. Il intervient en amont de la période de vie définitive des documents, dès la naissance du document. Sont donc en jeu des stratégies de constitution du patrimoine archivistique, prenant en compte tout le cycle de vie du document – et mettant en œuvre des outils tels que le *records management* ou le calendrier de conservation.

La question centrale est donc la suivante: pour évaluer, sélectionner et élaborer des calendriers de conservation, est-il nécessaire de bénéficier d'une formation d'historien? Cette formation a pour avantage de développer le sens de l'analyse et de la synthèse, ainsi que le sens du long terme. Dans la mesure où l'évaluation s'opère de moins en moins à posteriori, c'est-à-dire avec parfois des décennies de décalage entre le moment où les documents ont été produits et le moment où ils sont sélectionnés pour un archivage définitif, d'autres formations peuvent offrir autant d'atouts. Une chose est certaine: la formation d'historien, dont bénéficient à ce jour la grande majorité des archivistes suisses, n'est pas suffisante pour aborder le métier d'archiviste dans toutes ses composantes actuelles. Ce constat a d'ailleurs eu pour conséquence la création, en 2002, sous l'impulsion de l'Association des archivistes suisses, d'un certificat de formation continue en archivistique.

Mais d'autres savoirs et savoir-faire sont nécessaires. Comme partout, l'on assiste, dans le monde des archives, surtout dans les grandes institutions, à des spécialisations. Dans les centres d'archives du XXI^e siècle il y aura certes des historiens, mais aussi des juristes, des informaticiens, des conservateurs-restaurateurs à formation scientifique, des spécialistes de l'accueil de publics diversifiés et de l'animation culturelle, et, suivant le type d'archives conservées, des architectes, des experts-comptables, des chimistes, des sociologues, des économistes, des musicologues, etc. Le mouvement est déjà entamé.

Gilbert Coutaz: La valeur-refuge des archivistes n'est plus le passé. Le développement des dépôts d'archives au cours des siècles démontre que les documents d'archives ont été prioritairement, si ce n'est exclusivement, selon les périodes, au service des droits d'une communauté, d'une famille ou d'un individu. La consultation était réservée aux détenteurs des archives qui ont cultivé longtemps le secret et ont été méfiants envers toute consultation. Les archives n'étaient pas destinées à faciliter la recherche historique, mais à garantir les droits des autorités, elles étaient utilitaires et probatoires, elles ont été chargées de valeurs patrimoniales, de manière généralisée en Suisse comme ailleurs, dans le courant du XIX^e siècle.

La relation entre archiviste et historien est en ce sens une notion récente – certes, elle apparaît déjà chez les historiens de l'Antiquité qui recourent aux archives pour la composition de leurs écrits, mais elle demeure épisodique et instable. C'est sous l'influence des sociétés d'histoire qui se manifestent au XIX^e siècle, en même temps que se développent les régionalismes, qu'elle devient évidente. Elle est renforcée par l'ouverture des écoles spécialisées, dès les années 1820, dans la formation des archivistes qui suivent des enseignements en histoire.

L'évolution, constatée dans le domaine des archives depuis une vingtaine d'années, paraît condamner la proximité, certains parlent de consubstantialité entre les archivistes et les historiens. Les défis posés par les masses documentaires, les contraintes de l'archivage électronique, l'élargissement considérable et souvent ramifié des natures d'information et la dématérialisation des données imposent désormais aux archivistes de prôner l'évaluation, donc la sélection des documents, le repositionnement de leurs interventions dans la chaîne des informations et la reconnaissance de nouvelles compétences.

Avant de connaître le passé, il s'agit dorénavant pour les archivistes de préparer l'avenir documentaire. Sans leur présence, forte et constante, de nombreuses quantités de documents pourraient échapper à la recherche, prisonnières de systèmes informatiques abandonnés en cours d'emploi ou non conçus en termes de durée.

De manière symétrique: quelles seront les contraintes nouvelles qui encadreront la recherche historique dans le développement des centres d'informations et de communication que deviennent les archives?

Barbara Roth: Rassurons nos interlocuteurs: ils se demandent si, en tant qu'institution, les archives ont encore une conscience historique. A mes yeux, la réponse va de soi, à tel point qu'on se demande pourquoi elle a été posée: comme les archives travaillent par définition pour le long terme, elles auront toujours une conscience historique. Mais je perçois une autre question sous-jacente mais non exprimée: les archivistes doivent-ils, eux-mêmes, faire de la recherche historique? Dans la réalité, ils sont soumis à de lourdes contraintes. Devant l'ampleur de la tâche à accomplir, face à laquelle ils se trouvent bien seuls, les collègues qui font encore de la recherche approfondie – celle qui prend du temps – ont pris l'habitude de s'y atteler pendant leurs heures de loisir. Quelques grandes institutions seulement, parmi lesquelles les Archives fédérales, peuvent attribuer des mandats précis de recherche à leurs collaborateurs, sans pour autant négliger d'autres fonctions archivistiques et nuire à la constitution des archives du futur. Question corollaire: est-il dans l'intérêt de l'institution de faire effectuer de la recherche historique approfondie à ses collaborateurs?

Plusieurs réponses simples me viennent à l'esprit. Si la recherche s'effectue au détriment de la constitution du patrimoine documentaire, l'archiviste ne remplit pas sa mission, et nuit à long terme à cette même recherche, puisque la bonne transmission des archives n'est pas garantie. Si la recherche s'effectue sur des fonds d'archives qui ne sont pas (encore) accessibles aux autres chercheurs, il contrevient au code de déontologie des archivistes. Si les fruits de sa recherche lui permettent de mieux connaître les fonds, donc de mieux les décrire et de mieux orienter les consultants, il rend service à la collectivité. Si les recherches mettent en relief la fonction culturelle et politique des archives, elles peuvent avoir pour

résultat une augmentation de la visibilité et du prestige de l'institution et l'obtention de moyens financiers supplémentaires, comme l'ont bien perçu les Archives fédérales et les Archives littéraires suisses. De manière plus abstraite, on peut aussi estimer que favoriser la recherche, c'est tout simplement promouvoir l'épanouissement de la pensée critique qui renforcera la qualité et l'identité de l'institution.

Gilbert Coutaz: Dans la constitution de la mémoire historique, c'est l'archiviste qui s'engage le premier. Les historiens ne façonnent pas les dépôts d'archives, ils en influencent les contours et les urgences en fonction de leurs intérêts de chercheurs, sans nécessairement que leurs attentes correspondent aux réalités de la formation des informations, de leur circulation et leur transmission.

Principalement au service de leur administration, les archivistes font appel souvent dans leurs interventions à leur formation, écrivons plutôt aujourd'hui, à leurs connaissances en histoire et à leurs pratiques directes des publications historiques – il n'est pas concevable qu'un responsable d'un dépôt d'archives ne participe pas d'une façon ou d'une autre à la recherche historique –, mais cela n'est obligatoirement suffisant pour remplir leurs tâches. Les circonstances, mieux même les exigences professionnelles les contraignent à dépasser leurs intérêts personnels et à élargir leur champ d'action et de responsabilités, en anticipant les questionnements de la recherche qui surgiront après l'élaboration des documents. Réagir en effet en même temps que les historiens, c'est souvent arriver trop tard dans la sauvegarde des documents.

Sous les coups de boutoir des nouvelles filières de formation et dans le cadre même de la gestion, et non de l'archivage des informations, les archivistes ne peuvent plus, de notre point de vue, se satisfaire de la seule érudition et de la connaissance historique. Ils doivent aussi et surtout concentrer leurs compétences sur l'interprétation des informations en cours et revendiquer de pouvoir intervenir à la conception et au démarrage des systèmes informatiques. Leur valeur-refuge n'est plus le passé, mais le présent qui défile.

Christoph Graf: Es ist ein grundlegendes Missverständnis, hier von neuen Zwängen zu sprechen. Diese angeblich neuen Zwänge sind gar nicht neu! Im Zentrum steht nach wie vor die Frage, wo welche Unterlagen wie entstanden und überliefert worden sind. Neu ist lediglich, dass die Unterlagen nicht mehr nur aus Papier sind, sondern Archivbesucherinnen und Archivbesucher vermehrt mit andern Trägermaterialien konfrontiert sind (beispielsweise mit Videos, Datenbanken in Form von GIS-Systemen, elektronische Findmittel etc.). Hier sind die Archive gefordert, müssen diese doch eine Erschliessung garantieren können, welche gleichzeitig einen bedarfsgerechten *und* einen an internationalen archivischen Standards orientierten Zugriff garantiert.

Dies ist umso wichtiger, als Archive vermehrt mit Besuchenden konfrontiert werden, welche nicht in der Lage sind, die neuen Informationstechnologien genügend professionell anzuwenden, und die Archive damit Gefahr laufen, mittelfristig nur noch für Spezialistinnen und Spezialisten attraktiv zu sein. Eine solche Entwicklung gilt es in einem demokratisch verfassten Staat, der sich mit dem Bundesgesetz über die Archivierung eine klare Grundlage für die Dokumentation und Überprüfbarkeit staatlichen Handelns gegeben hat, zu verhindern. Eine Entdemokratisierung des Zugangs zu Informationen, auf die gemäss Gesetz alle Anrecht haben, darf nicht hingenommen werden!

Kurz: Die historische Forschung muss sich mit den Entstehungsbedingungen archivischer Quellen, mit neuen Medien und Informationstechnologien befassen, während die Archive ihre Bestände authentisch, bedarfs- und bedürfnisgerecht aufarbeiten und vermitteln müssen.

L'historien est également tenté d'élargir ses horizons vers d'autres catégories de sources que lui offrent en particulier les moyens de communication modernes (sources audiovisuelles). Quels sont les effets de ces nouvelles sources sur la pratique archivistique elle-même?

Barbara Roth: Le recours aux sources autres qu'écrites ne date pas d'hier. A la réserve des photographies ou images fixes, les sources audio-visuelles se distinguent des autres sources par la nécessité de recourir à un moyen technique pour en prendre connaissance, ce qui change le mode de dépouillement: quand il y a du son ou que les images sont mobiles, il faut écouter ou regarder en temps réel, de manière séquentielle. Pour le reste, ces sources forment souvent des archives et ne se différencient des sources écrites que par leur support. Les émissions de radio font partie des archives de la radio, les photographies reflètent l'activité d'un photographe ou d'un journal, les journaux télévisés font organiquement partie des archives de la télévision. Ils n'ont pas été créés ou diffusés à l'intention de la recherche historique. Comme toute autre source, ils doivent être soumis à une critique qui s'interroge sur leur provenance, les motifs et le contexte de leur création et de leur archivage, leur date, leur contenu, leur diffusion. Evaluation, sélection, conservation, description et diffusion posent pour l'archiviste des problèmes techniques particuliers, mais sur le plan des principes archivistiques leur traitement occasionne des soucis moins lancinants que les archives sur support électronique.

La véritable nouveauté ne concerne qu'une partie des sources audio-visuelles: celles qui sont constituées de toute pièce à des fins de recherche, en d'autres termes, celles dont la valeur primaire et la valeur secondaire se confondent entièrement. Je pense aux interviews d'histoire orale menées par des historiens. Ici, c'est souvent celui qui exploite qui *crée* la source – situation non exempte de risques évidents, la neutralité du créateur pouvant être mise en doute. Sans l'historien, la source n'aurait même pas existé. Il n'est jamais sans risque quand la constitution des archives, ou, dans le cas particulier, la création même des sources sont étroitement liées à un projet de recherche. Cette remarque s'applique à mes yeux aussi à ce phénomène qui se répand de plus en plus: la collecte d'archives privées par des chercheurs pour alimenter leurs propres recherches. Pérennité et ouverture à d'autres chercheurs sont-elles toujours garanties?

Christoph Graf: Auch hier muss man von einem Missverständnis sprechen. Archive sind bereits seit längerer Zeit mit unterschiedlichsten Quellenkategorien konfrontiert, das heisst multimedial ausgerichtet. Das hat zwei Auswirkungen: Zum einen ermöglichen gerade audiovisuelle Unterlagen neue Fragestellungen oder aber alte Fragestellungen in einem neuen Licht anzugehen. Allerdings wird das erst dann der Fall sein, wenn die Geschichtsschreibung bzw. die Sozialwissenschaften Instrumente (Theorien und Methoden) entwickeln, welche die Rechercharbeiten strukturieren können. Ansonsten bleibt die Beschäftigung mit neuen Quellenkategorien Spielerei. *Zum andern* sind digitale und audiovisuelle Unterlagen ausserordentlich kostenintensiv, nicht nur im Bereich der Sicherung und Kon-

servierung, sondern auch in den Bereichen Erschliessung und Vermittlung. Mittelfristig werden diese Kosten weiter steigen. Entsprechende Investitionen in Archiv-Infrastrukturen bedürfen überzeugender Argumentationen und langfristiger Sicherungs-Strategien.

Abschliessend sei noch eine grundsätzliche Bemerkung angebracht: Bei der historischen Arbeit sollten immer die gleichen Anforderungen an die Quellenkritik gelten – sei es nun bei Papierunterlagen, bei Bildern oder bei Datenbanken. Allerdings gilt es zu beachten, dass die historische Arbeit mit den Trägermedien der letzten Jahrzehnte umfangreichere und vielseitigere methodische Kenntnisse verlangt als die Arbeit mit konventionellen schriftlichen Quellen. Neue Quellenkategorien verlangen von Archiven und Geschichtsschreibung besondere Anstrengungen, verändern aber nicht die Grundsätze der Quellenkritik.

Gilbert Coutaz: Personne ne conteste l'accroissement des domaines d'intérêt des historiens. Sans leur être subordonnés, les archivistes travaillent à leurs côtés pour accréditer et alimenter les nouveaux champs d'investigations. Si des conflits surgissent entre historiens et archivistes, c'est souvent parce que les premiers ne sont que des consommateurs ou des interprètes des informations: ce qui leur importe, c'est la valeur secondaire des documents, ils oublient la plupart du temps les exigences de la formation de la mémoire, la dureté des négociations pour aboutir dans les démarches patrimoniales. Ils réduisent la fonction d'archivage à un geste technique, mécanique, de peu d'intérêt. Ils s'étonnent de ne pas pouvoir disposer dans des délais courts des documents les plus récents, qui, plus est, avec des facilités technologiques et sur la base d'analyses fines et indexées.

Dans la mesure où l'évolution du métier d'archiviste conduit à une plus grande professionnalisation des acteurs (les écoles cassent définitivement l'idée qu'il suffit d'être historien pour être archiviste) et à une plus forte spécialisation, il est probable que l'ouverture de la recherche à de nouveaux supports et à des domaines de recherche originaux obligera la répartition des compétences de la conservation entre plusieurs centres, la mise en réseau des centres de responsabilités et la complémentarité des missions. A bien des égards, c'est moins dans la fusion que dans le rapprochement des champs d'activité des institutions culturelles et patrimoniales que des réponses pourront être données aux nouvelles attentes des historiens.

La relation entre les archivistes et les historiens est à confirmer ou, à défaut, à redéfinir à l'aune des évolutions professionnelles, des droits et des devoirs affichés par chacune des parties. A l'union libre, nous préférons la vie de couple pour caractériser les rapports entre les archivistes et les historiens, les uns ne vont pas sans les autres, mais les premiers peuvent très bien exercer leurs activités sans les seconds, ce qui n'est sans doute pas vrai dans le sens inverse.